

RAPPORT SUR LES ARCHIVES HISTORIQUES

PAR

DOUGLAS BRYMNER, ARCHIVISTE.

A l'honorable JOHN CARLING,
Ministre de l'agriculture, etc., etc., etc.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter le rapport sur les archives historiques pour 1885.

Depuis la date du dernier rapport, une partie des archives du bureau des colonies, que l'on est à copier à Londres, ont été reçues, et les volumes sont maintenant accessibles à ceux qui s'occupent de recherches historiques. Les documents se rapportent aux événements qui ont immédiatement suivi la conquête, et contiennent de très nombreux renseignements sur l'établissement du gouvernement civil ; sur les premiers indices de mécontentement dans les colonies ; sur la conduite des Canadiens, tant anciens que nouveaux sujets britanniques, pendant la guerre de la révolution ; sur les difficultés éprouvées par Carleton dans son administration ; sur la conduite de la guerre, y compris les opérations de Burgoyne ; sur l'établissement de la paix, etc. Les documents reçus jusqu'aujourd'hui vont jusqu'à 1790, avec quelques lacunes représentant des volumes qui sont encore entre les mains des personnes chargées de la collation à Londres. Chaque volume est collationné et vérifié avec soin avant d'être envoyé, et soumis à un nouveau contrôle dans ce bureau, et tous les points douteux sont éclaircis par des recherches ; de façon qu'il est permis de croire qu'on est arrivé à une correction aussi absolue que possible, et que les documents en dépôt dans les archives sont des transcriptions exactes des originaux.

Il a été reçu de Rome une partie des documents dont il a été parlé dans le dernier rapport, et on s'attend d'en recevoir encore d'autres bientôt.

A part les ouvrages traitant de sujets spéciaux, comme, par exemple, les Relations et le Journal des Jésuites, les œuvres de Champlain, etc., c'est dans Charlevoix que repose la fondation de l'histoire générale de l'établissement du Canada, et de ce qui s'y est passé presque jusqu'à la date de la publication (1744). Mais de longues recherches ont établi qu'il n'existe pas au Canada de collections complètes de documents relatifs au régime français. Toutes les collections ont été faites dans quelques buts particuliers. Grand nombre de documents ont été rassemblés au point de vue de l'histoire des relations entre la Nouvelle-France et la Nouvelle-Angleterre ; et à ce point de vue, ils ont une grande importance. Mais dans une grande